

# La chanteuse malienne Rokia Traoré libérée aujourd'hui, annoncent ses avocats



## RAPPORT D'ACTIVITÉS — DES MÈRES VEILLEUSES (DMV)

Année 2025



## 1. INTRODUCTION

L'année 2025 a représenté pour Des Mères Veilleuses une période charnière, marquée par une consolidation profonde de ses actions et une évolution stratégique majeure. L'association a poursuivi son engagement fondamental : défendre les droits des mères monoparentales et lutter contre les violences conjugales, post-séparation et institutionnelles, tout en renforçant sa place au sein du paysage féministe francophone.

L'un des événements marquants de cette année a été la libération de notre marraine, Rokia Traoré, en début d'année 2025, après un long emprisonnement qui avait débuté en juin 2024. Cette libération a constitué un symbole fort pour l'association, en résonance avec nos combats contre les violences institutionnelles et les injustices structurelles vécues par les femmes. La publication de son ouvrage *Je suis née libre* en octobre 2025 est venue prolonger cet élan, offrant un récit puissant sur la dignité, la résistance et les luttes face aux systèmes d'oppression.

L'année 2025 a également clôturé plusieurs projets d'envergure menés sur deux années, témoignant de la capacité de l'association à mener des actions structurantes et cohérentes dans la durée.

Le projet EQUAL – “Emploi et Violences intramiliales”, engagé en 2023, s'est achevé avec la construction d'un outil inédit issu de quatre ateliers en regards croisés. Cet outil vise à éclairer les réalités des parcours d'insertion professionnelle dans un contexte de violences post-séparation, à informer les femmes sur leurs droits, et à formuler des recommandations politiques fondées sur l'expertise du vécu.

Le projet Voix de Sirènes, quant à lui, s'est terminé par la création d'une installation artistique inspirée des ateliers musicaux et narratifs menés avec les participantes. Comme pour tous les projets de l'association, cette clôture n'était pas seulement symbolique : elle s'est concrétisée par un outil de sensibilisation pérenne – en l'occurrence un blog regroupant enregistrements sonores, textes et traces artistiques créés durant les ateliers, permettant de transmettre ces récits dans une logique d'éducation permanente.

Dans la continuité de ces dynamiques, 2025 a également vu la finalisation d'un autre chantier majeur : la série de capsules “Six décryptages pour en finir avec les violences intrafamiliales et post-séparation”, accompagnée d'une vidéo promotionnelle et de la réalisation de capsules en langue des signes francophone belge (LSFB). Ce volet marque une étape essentielle dans la volonté de l'association d'inclure pleinement les femmes en situation de handicap, tant parmi les bénéficiaires que dans la création des outils eux-mêmes, notamment grâce à la collaboration avec la Collective F.R.I.D.A.

Sur le plan interne, l'année 2025 a aussi été celle d'une professionnalisation accrue de l'association. L'élection d'un nouveau Conseil d'Administration, la tenue de deux Assemblées Générales dont une pour l'approbation des nouveaux statuts, ainsi que la clarification des responsabilités et orientations stratégiques, ont permis de consolider la gouvernance. Cette

structuration offre désormais à Des Mères Veilleuses les moyens d'assurer un développement plus stable, mieux organisé et davantage aligné avec ses missions de plaidoyer, de production d'outils pédagogiques et de valorisation de l'expertise du vécu.

Ainsi, l'année 2025 apparaît comme une année de maturité, d'aboutissement et d'ouverture. Elle a permis de renforcer les fondements de l'association, d'enrichir ses outils, d'élargir son accessibilité et de confirmer sa place comme acteur incontournable de lutte contre les violences faites aux mères et aux enfants, dans une perspective féministe, intersectionnelle et résolument tournée vers la justice sociale.

## **2. CHIFFRES CLÉS**

### **2.1. Communautés et audiences numériques**

- Groupe privé Facebook : 477 membres
- Fanpage Facebook : 2 900 abonnés
- Site web : [www.desmeresveilleuses.be](http://www.desmeresveilleuses.be)
- Instagram : 1 371 abonnés
- LinkedIn (créé en 2025) : 280 abonnés
- Audience cumulée des fanpages et comptes publics (Facebook + Instagram + LinkedIn) : 4 551 personnes
- Audience globale incluant le groupe privé : 5 028 personnes

### **2.2. Accompagnements et activités (à compléter)**

- Personnes accompagnées : entre 50 et 100 mères (accompagnement entre pairs ; accompagnement au tribunal ; conseils téléphoniques et par e-mail)
- Ateliers et événements organisés/participés : voir les sections détaillées ci-dessous ;
- Productions audiovisuelles : 7 capsules en langue des signes (LSFB) ; 8 vidéos promotionnelles ; 1 vidéo d'archives des activités et actions de l'association
- Un outil de recommandations et d'information autour de l'insertion socio-professionnelle et des violences intrafamiliales
- L'inauguration d'une partition de musique sur le mur du CPAS de Saint-Gilles

## **3. PROJETS ET RÉALISATIONS 2025**

### **3.1. Permanences socio-juridiques:**

À partir de janvier 2025, les permanences sociales de première ligne ont officiellement pris fin. Dans ce cadre, le Conseil d'administration a décidé de ne plus assurer directement le traitement des demandes socio-juridiques individuelles, mais de relayer celles-ci vers des services partenaires spécialisés, notamment La Voix des Femmes asbl et le Centre contre les violences conjugales et familiales. Cette décision s'inscrit dans une volonté de recentrer les activités de

l'association, la gestion de la première ligne nécessitant une organisation particulièrement rigoureuse ainsi qu'une expertise spécialisée et constante.

Les membres de l'association continuent toutefois à informer les mères et à les orienter lorsque cela est possible, notamment via les échanges par e-mail ou téléphone, ainsi que par la mobilisation de bénévoles pour un accompagnement ponctuel, notamment au tribunal. Ces interventions reposent sur l'expertise du vécu des mères, développée et consolidée au fil des années.

Dans cette perspective, le Conseil d'administration estime plus pertinent de capitaliser ces savoirs à travers les projets en cours et les appels à projets, afin de les traduire en outils pédagogiques accessibles (guides, fiches pratiques, supports en FALC, etc.). Cette approche permettra à terme de renforcer l'autonomie des professionnel·les (assistantes sociales, juristes) et des bénéficiaires, avant d'envisager éventuellement la mise en place de dispositifs de permanences dans un cadre plus structuré et adapté.

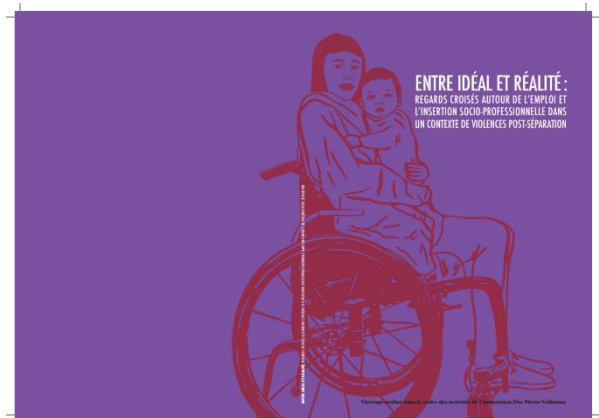
Subside: COCOF

### 3.2. Entre idéal et réalité: regards croisés autour de l'emploi et l'insertion socio-professionnelle dans un contexte de violences post-séparation

Objectif : croiser les regards entre professionnelles de l'emploi et expertes du vécu pour cartographier les obstacles à l'insertion socio-professionnelle dans des parcours marqués par les violences post-séparation, et co-concevoir des pistes opérationnelles adaptées.

Subside: Equal

Entre mai et juin 2025, quatre ateliers thématiques ont été organisés dans le cadre du cycle « **Entre idéal et réalité : regards croisés autour de l'emploi et de l'insertion socio-professionnelle dans un contexte de violences post-séparation** ». Ces ateliers avaient pour objectif d'analyser, à partir de l'expertise du vécu des mères solos et du regard des professionnels, les obstacles rencontrés dans les parcours d'insertion et les leviers possibles pour favoriser une reprise d'activité durable.



#### **Atelier 1 – La reprise d'une formation après une séparation**

Organisé le 16 mai (matin et après-midi) en partenariat avec Bruxelles Formation, cet atelier a porté sur les conditions et difficultés liées au retour en formation après une séparation : articulation formation/vie familiale, disponibilité temporelle, rôle des institutions, manque de solutions de garde et impacts émotionnels liés aux violences post-séparation.

### **Atelier 2 – Parler des violences intrafamiliales sur le lieu de travail**

Tenu le 22 mai en collaboration avec le Réseau CEASE, cet atelier a exploré les enjeux liés à la révélation des violences sur le lieu de travail : responsabilités des employeurs, protection des victimes, confidentialité, risques de stigmatisation ou d'incompréhension au sein du milieu professionnel.

### **Atelier 3 – Les services publics d'insertion et la monoparentalité**

Le 23 mai, un atelier consacré aux dispositifs publics a permis d'échanger avec le Projet Myriam (CPAS de Saint-Gilles). Les discussions ont porté sur l'accessibilité réelle de ces services, les discriminations vécues, les besoins spécifiques des mères solos et les obstacles persistants dans l'accompagnement. Actiris n'ayant pas pu participer à l'atelier, les responsables du guichet « monoparentalité » ont répondu à une interview de l'association pour compléter l'élaboration de notre outil.

### **Atelier 4 – Coaching et empowerment des mères monoparentales**

Organisé le 13 juin avec le Collectif des Femmes, Mode d'Emploi et Talent Solidaire, cet atelier a abordé l'importance du coaching, du développement personnel féministes et des approches d'empowerment dans la reconstruction des trajectoires professionnelles. Les échanges ont mis en lumière les soutiens nécessaires, les freins psychologiques et institutionnels, ainsi que les ressources mobilisables par les mères solos.

Le projet s'est clôturé le 28 novembre par la présentation de l'outil final à Amazone asbl : « Entre idéal et réalité : regards croisés autour de l'emploi et de l'insertion socio-professionnelle dans un contexte de violences post-séparation ».

L'outil a été co-réalisé avec la Collective F.R.I.D.A afin d'inclure les mères solos en situation de handicap ou ayant des enfants en situation de handicap (accessibilité des contenus, prise en compte des contraintes spécifiques, recommandations inclusives).

Subside : Equal Brussels

## **3.3. Production audiovisuelle**

L'association a réalisé huit vidéos promotionnelles dédiées aux capsules « Six décryptages pour en finir avec les violences intrafamiliales et post-séparation ».

En parallèle, une série de 7 capsules en langue des signes (LSFB) a été produite en collaboration avec la Collective F.R.I.D.A, afin de rendre nos outils accessibles aux femmes sourdes et malentendantes. Une autre vidéo mettant en avant les activités/actions menées par

l'association est en cours de réalisation dans l'objectif de réaliser un long métrage ou un film fiction.

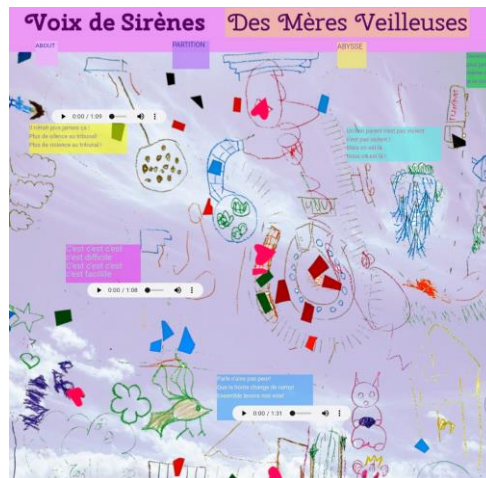
Subsides : IEFH, AlterEgales, Equal Brussels, Loterie Nationale

### 3.4. Voix de Sirènes

Le projet Voix de Sirènes a été finalisé en 2025, notamment par l'installation artistique inaugurée à Saint-Gilles le 7 mars.

Ce jalon inscrit les récits chantés et la mémoire collective des participantes dans l'espace public, en résonance avec les mobilisations féministes du 8 mars. L'inauguration de la plaque s'est donc faite dans le cadre des piquets de grève organisés par le collectif 8 mars.

Subside : IEFH



### 3.5. Projet « Migrer au féminin / Droits et Dignité »

En 2025, Des Mères Veilleuses a lancé la première phase du projet « Migrer au féminin / Droits et Dignité », consacré à l'accès aux droits des mères solos migrantes. Deux ateliers de sensibilisation ont été organisés à Liège (25 octobre et 12 novembre), permettant d'identifier les besoins prioritaires des participantes en matière de logement, démarches administratives, garde d'enfants, discrimination et accès aux services. Cette première étape a également permis de poser les bases des outils pédagogiques à produire (brochures multilingues, fiches pratiques, capsules vidéo et supports d'information), ainsi que de cartographier les partenaires pertinents pour la suite du projet. En 2026, le travail se poursuivra avec la production de ces outils, l'organisation de nouvelles séances d'information collectives, la mise en place d'un groupe de soutien et la préparation de la campagne de diffusion. Cette deuxième phase permettra de finaliser l'ensemble des livrables prévus et d'assurer une mise en œuvre cohérente du projet avec les attentes du public cible et du financeur.

Subside : Fédération Wallonie Bruxelles

### 3.6. Atelier du 19 octobre – “Croiser les récits, tisser des savoirs”

Un atelier distinct intitulé « Croiser les récits, tisser des savoirs » a été organisé le 19 octobre 2025, à la suite de l'Assemblée Générale des Mères Veilleuses. Cet atelier s'inscrit dans la continuité du travail mené autour des récits de vie et de l'expertise du vécu, et visait à identifier les thématiques que les participantes souhaitent transformer en outils d'éducation permanente. Il a également permis de valoriser les ressources et pratiques d'entraide que les mères partagent déjà au sein du groupe privé des Mères Veilleuses.

Les échanges ont permis de dégager plusieurs axes structurants qui constitueront la base du futur projet 2026 « Voix des Mères Solos, Pouvoir d'Agir » :

- Violences économiques et accès aux droits culturels et sportifs ;
- Violences invisibilisées et médiation imposée ;
- Santé mentale des mères et des enfants ;
- Handicap;
- Inceste, racisme, désenfancement ;
- Non-recours au droit.

Ces thématiques alimenteront une série de podcasts co-construits, qui seront retranscrits en LSF, en FALC, et traduits en arabe, français et espagnol.

Le projet prévoit également la création de plusieurs supports participatifs et inclusifs — podcasts, brochure multilingue, version FALC, vidéos en langue des signes (LSFB), fiches pratiques — afin de transformer les récits des mères solos en outils concrets de compréhension et d'action.

Cet atelier marque ainsi la continuité entre le travail mené à Liège et les productions à venir, toutes destinées à renforcer l'autonomie, la parole et le pouvoir d'agir des mères monoparentales.

### 3.7. Interventions et événements

- 7 mars : contribution musicale et performative (Voix de Sirènes) dans le cadre des piquets de grève du Collectif 8 mars

- 15 avril : intervention à l'Université de Liège (Sart-Tilman) auprès d'un public d'environ 110 étudiants (masters de psychologie systémique, sociologie et anthropologie) ; présentation de l'histoire et du fonctionnement de l'association, de l'aide aux victimes, du plaidoyer et des formations ; focus sur l'approche genrée des violences, le contrôle coercitif et les usages de l'aliénation parentale

- 23 octobre : participation à la Journée d'étude sur le contrôle coercitif organisée par l'Université des Femmes, en partenariat avec plusieurs organisations

- 17 novembre : projection-débat « On vous croit »

- 23 novembre : participation à la manifestation MIRABAL (Place Poelaert)

- 24 novembre : intervention à Namur sur la cyberviolence et les violences envers les familles monoparentales

- 28 novembre : présentation de l'outil « Emploi et ViFS » à Amazone asbl
- 1er décembre : participation à une audition au Sénat sur les violences intrafamiliales liées aux séparations (avant, pendant et après), et leurs impacts sur les enfants et les mères
- 2 décembre : ciné-débat « Sous les coûts » pour Rézone, consacré aux violences économiques

#### **4. GOUVERNANCE — NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION (FÉVRIER 2025)**

À la suite de l'Assemblée Générale du 8 février 2025, Des Mères Veilleuses a procédé au renouvellement de son Conseil d'Administration. Ce nouveau CA est composé de personnes expérimentées, engagées de longue date dans les domaines du social, du féminisme, de l'égalité des chances, de la lutte contre les violences faites aux femmes, ainsi que dans l'accompagnement des mères monoparentales.

Ce renouvellement traduit une volonté claire : professionnaliser davantage l'association, renforcer la structuration interne, clarifier les rôles de gouvernance et consolider la capacité stratégique de DMV dans un contexte d'expansion des projets et des partenariats.

Les nouvelles administratrices élues sont : Marina Aubert, Nora Gherdaoui, Valérie Looetvoet et Diamela Vincencio.

La Présidente, Fatma Karali, a été reconduite dans son mandat afin d'assurer la continuité du projet associatif et du plaidoyer porté par DMV.

Une deuxième Assemblée Générale a été organisée au cours de l'année pour finaliser la transition institutionnelle : elle a permis d'approuver les nouveaux statuts de l'association, adaptés aux besoins de professionnalisation, et d'acter la démission de Nadia Gherdaoui.

Par la diversité de leurs compétences et la cohérence de leur engagement, les membres du nouveau CA ont pour mission de garantir un pilotage rigoureux des projets, un contrôle éthique et transparent des activités, ainsi qu'une vision stratégique claire pour accompagner la croissance de DMV, la consolidation de son identité et le développement de nouveaux outils, notamment numériques et accessibles, au service des mères solos.

#### **5. CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2026-2027**

L'année 2025 a permis à Des Mères Veilleuses de renforcer son rôle dans la lutte contre les violences faites aux femmes et aux mères monoparentales, de développer des outils inclusifs et de consolider son positionnement stratégique au sein des réseaux féministes, institutionnels et communautaires. La production de contenus accessibles, notamment des vidéos en LSF, des capsules de sensibilisation et des outils co-construits, ainsi que le développement de projets tels que les cycles EQUAL, Droits & Dignité et Voix des Mères Solos témoignent de la capacité de l'association à transformer l'expertise du vécu en ressources structurantes pour le secteur.

L'année 2026 s'inscrira dans la continuité de cette dynamique, avec la diffusion élargie des capsules en langue des signes, le renforcement du plaidoyer et la poursuite des collaborations avec des partenaires féministes engagés, notamment la Collective F.R.I.D.A, afin d'approfondir les approches intersectionnelles et de renforcer l'inclusion des femmes en situation de handicap.

Des Mères Veilleuses s'inscrira également dans le cadre du subside Alter Égales à travers sa participation à deux coalitions. D'une part, en collaboration avec l'UF, l'association contribuera à la création d'une mallette pédagogique comprenant un guide à destination des professionnel·les ainsi que des supports ludiques (cartes de jeu) visant à sensibiliser aux biais sexistes et à interroger les représentations liées aux parentalités et aux rapports de genre. D'autre part, aux côtés de L'Îlot, une recherche-action sera menée sur les violences subies par les femmes en situation de précarité, avec une attention particulière portée au coût des violences pour les mères monoparentales, tant sur le plan économique, social que psychologique.

La mise en œuvre du projet « Voix des Mères Solos, Pouvoir d'Agir » constituera également un axe structurant. Ce projet vise à transformer les récits et savoirs issus des ateliers en une diversité de supports accessibles, podcasts, outils multimédias, brochures multilingues, contenus en FALC et en LSFB, afin de renforcer l'accès aux droits et la compréhension des enjeux vécus par les mères solos. Dans cette perspective, l'association envisage de mobiliser des financements complémentaires, notamment via EQUAL et un futur dépôt auprès de la FWB PCI 2027, afin d'assurer le développement et la diffusion de ces outils.

Enfin, Des Mères Veilleuses amorcera progressivement une transition vers des dispositifs numériques sécurisés, éthiques et protecteurs, afin de répondre aux enjeux croissants de confidentialité, de protection des données sensibles et d'autonomie des mères en situation de violences post-séparation. Un projet est actuellement en préparation en vue d'un financement à l'échelle européenne ; il vise à développer une plateforme sécurisée permettant aux mères concernées de stocker, documenter et transmettre leurs informations essentielles en toute sécurité.

À travers ces perspectives, l'association poursuit une trajectoire qui articule accompagnement, éducation permanente et transformation structurelle des dispositifs publics, avec pour objectif de renforcer durablement le pouvoir d'agir, les droits et la sécurité des mères solos et de leurs enfants.

## 6. Remerciements

Les membres du Conseil d'administration remercient chaleureusement l'ensemble des membres bénévoles qui, depuis la création de l'ASBL, soutiennent l'association avec engagement et constance, y compris dans les moments les plus difficiles. Leur implication continue constitue un pilier fondamental du fonctionnement et du développement de « Des Mères Veilleuses ».

L'association adresse également ses sincères remerciements à ses pouvoirs subsidiaires, dont le soutien financier est indispensable à la réalisation des projets dans de bonnes conditions et à la poursuite de ses missions.

Enfin, Des Mères Veilleuses tient à remercier l'ensemble de ses partenaires associatifs et institutionnels, qui reconnaissent et valorisent son expertise sur les questions de monoparentalité et de violences intrafamiliales, et avec lesquels elle construit des collaborations porteuses de sens et d'impact.